

N°	MOIS	ANNEE
02	MARS	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme GIMENO, Mme COURREGÉ.

Étaient absents excusés : M. BLONDEAU a donné pouvoir à M. CAPELLE
M. DE LAROCHE a donné pouvoir à M. BERTHON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	24 mars 2022
Nombre de membres votants	12	Date de l'affichage	24 mars 2022

Objet : Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Commerce

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire relatif au Compte Administratif 2021, Mme le Maire sort de la salle. Le conseil municipal peut procéder au vote, et adopte le Compte Administratif de l'exercice 2021, arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement	28 438,87 €
Recettes de fonctionnement	28 532,56 €
Résultat de clôture de l'exercice	93,69 €
Reports de fonctionnement 2021	72 406,74 €
Résultat de clôture	72 500,43 €

Dépenses d'investissement	42 623,45
Recettes d'investissement	15 372,20
Résultat de clôture de l'exercice	-27 251,25
Reports d'investissement 2021	3 191,38
Résultat de clôture	-24 059,87

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du Commerce 2021 de Monsieur le Comptable du SGC de Rambouillet par **12 VOIX POUR**.

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON